



### **Signature d'une convention avec la Fédération française de tennis pour la mise en place du DE JEPS Tennis (Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire Sport)**

**Signée le 30 mai 2013 à Roland Garros, cette convention permet aux assistants-moniteurs de tennis (AMT) titulaires du certificat de qualification professionnelle (CQP AMT) de faire de leur activité tennis leur activité professionnelle à plein temps grâce à une formation associée à un diplôme d'Etat. Cet accord est donc la suite logique et l'aboutissement de la convention de 2011 suite à la création du CQP AMT.**

#### **Le DE JEPS Tennis, pour aller plus loin avec le CQP AMT**

**Avec la création du CQP AMT, l'ambition de la convention du 2 juillet 2011 était de faciliter l'accès à la formation des assistants-moniteurs de tennis en s'appuyant sur AGEFOS PME Ile-de-France comme opérateur.**

Cet objectif a été largement atteint : ce sont 180 CQP qui ont été pris en charge par AGEFOS PME Ile-de-France depuis l'été 2011 et par là même 180 personnes qui ont trouvé un emploi.

Désormais, la formation du DE JEPS Tennis, inscrite au code du sport, permettra à ces diplômés une insertion durable dans le tennis francilien. A cette fin, la convention du 30 mai 2013 renforce et pérennise le partenariat entre l'association de coordination francilienne de tennis (ACFT) et AGEFOS PME Ile-de-France via :

- Une analyse continue du développement de la professionnalisation du secteur du Tennis francilien en partenariat avec l'ACFT.
- La proposition de solutions adaptées aux besoins des clubs de Tennis Francilien.
- La désignation au niveau d'AGEFOS PME IDF de référents emploi formation identifiés par les ligues de Tennis franciliennes.
- Le déploiement du projet francilien sur le réseau national de clubs de Tennis en partenariat avec la Fédération française de Tennis et le réseau AGEFOS PME.
- L'aide pour l'accès à l'emploi des Assistants Moniteurs de Tennis.

#### **Un projet initié par AGEFOS PME Ile-de-France**

En Île-de-France, dans le contexte particulier d'un secteur largement associatif et contraint par la réglementation du sport, AGEFOS PME Ile-de-France a su apporter les réponses pour accompagner la structuration et la professionnalisation des clubs de tennis, par la formation des salariés, éducateurs et permanents, mais aussi par la formation des dirigeants bénévoles dont les responsabilités n'ont jamais cessé d'augmenter. Depuis 2005, AGEFOS PME Ile-de-France a notamment accompagné le tennis francilien dans le recrutement et la formation de plus de 250 moniteurs de tennis, que ce soit par le brevet d'Etat ou plus récemment le diplôme d'Etat.

#### **AGEFOS PME, un partenaire historique du sport depuis plus de 20 ans**

AGEFOS PME est partenaire du secteur du sport depuis 1991, date à laquelle a été signée la première convention entre AGEFOS PME Ile-de-France et la Direction régionale de la jeunesse et des sports, portant sur l'insertion des sportifs de haut niveau.

AGEFOS PME et la Fédération française de tennis sont également partenaires depuis 20 ans, collaboration qui les a amenées à signer en 2003 une convention nationale de partenariat.

#### **Le partenaire Emploi Formation des TPE et PME**

AGEFOS PME Ile-de-France, premier Organisme Paritaire Collecteur Agréé des TPE et PME franciliennes avec, en 2012, 57 000 entreprises adhérentes dont 88% de – 10 salariés, se mobilise pour dynamiser l'emploi et l'accès à la formation en période de contraction d'activités et d'anticipation nécessaire des mutations économiques.